

RÈGLEMENT COMPLÉMENTAIRE TYPE LIGUE AURA BADMINTON





Nom du tournoi :		LE PONCINOIS								
N° de dossier Poona :		2400639								
Club ou comité		Badminton club Ponc'Ain								
organisateur du tournoi :		Dauminton club Ponc Am								
Lieu de la compéti	tion :	Poncin								
GÉNÉRALITÉS										
1) La compétition est de type :			Tournoi individuel adultes(minimes à vétérans)							
Il s'agit d'un tournoi nocturne		non								
Elle se déroule en application des règlements de la FFBaD, de la ligue AURA et de ce présent règlement.										
Si compétititon jeunes ou catégorie j		eunes avec tableau	eaux à part, seront autorisés à participer :							
Le niveau géographique de la compé		tition est :			Nati	onal				
2) La compétition	se déroule du :	,	12/10/2024		au	13/10/2024				
3) Dans :	1	salle(s) et sur	6	terrains						
Salle 1 =	6	terrains								
Salle 2 =		terrains								
Salle 3 =		terrains								
Salle 4 =		terrains								
4) Le logiciel utilisé sera :		Badnet								
5) Le (la) juge-arbi	tre principal(e) est	:	Taboata Isidro							
Ses décisions sont sans appel. Le juge-arbitre est en droit d'avertir, de sanctionner ou de disqualifier tout joueur ne respectant pas les										
règlements.										
6) le (la) GÉO principal(e) est :			Guirand Jonathan							
	Pour tout le res	<mark>ste du document, jo</mark>	oueur pourra être au b	esoin rempla	cé pa	ar joueuse ou paire				
SÉRIES ET TABLE	AUX									
7) La compétition est ouverte aux jou		ueurs allant de		NC		à	N2			
inclus, tous licenciés dans un club affilié à la FFBaD.										
8) Les disciplines sont les suivantes :										
		DH oui	DD oui	Mx oui						
Préciser quelle(s) discipline(s) se joue(nt) sur quel jour ainsi que les incompatibilités de disciplines un même jour										
(simple et mixte par exemple) et/ou si le panachage est interdit (SD R - DD D par ex)										
Les DH et DD ce joueront le samedi 12/10/2024 et les mixtes le dimanche 13/10/2024										
9) Chaque joueur ¡	peut participer à m		deux		discipline(s)					
10) Le tournoi se d	léroulera dans la m	en	poules puis élimination directe							
En cas de nécessité, les organisateurs en concertation avec le JA principal se réservent le droit de compléter,										
regrouper ou modifier les séries dans l'intérêt de la compétition.										
11) Les matchs se joueront au meilleur des trois sets conformément à l'article 7 des règles officielles du badminton.										
INSCRIPTIONS ET LISTE D'ATTENTE										
12) L'inscription se			individueller	ment ou par c	lub c	ou par comité				
13) La date limite de réception des inscriptions est fixée au 05/10/2024							10/2024			

Le nombre maximum de joueurs sera	ı de	250		pour l'ensemble d	le la compétition						
Une liste d'attente sera établie			en cas de	n cas de surnombre selon les critères suivants :							
Critère 1 - Date d'inscription											
Critère 2 -Date de paiement											
Citère 3 - Meilleur CPPH											
14) Les inscriptions sont à faire : (remplir uniquement les lignes utiles)											
adresse mail :											
lien BadNet :	https://badnet.fr/tournoi/public?eventid=25080										
adresse postale :											
15) Le joueur devra être licencié	à la date du tirage au sort										
16) Les droits d'engagement sont de	:		U								
1 tableau 20	2 tableaux	22	3 tableaux								
Par équipes											
17) Le paiement se fera	individuellement ou par club ou par comité										
18) Le paiement est à effectuer											
	https://bad	net.fr/tournoi/public?	eventid=2508	0							
19) Le CPPH ou le classement pris en	compte sera celui	du :	07/10/2024	1							
La confection des tableaux sera effec	· ·		09/10/2024								
La confection des tableaux sera faite				du CPPH							
La confection des tableaux sera faite	en tenant compte			uu ci i ii							
FORFAITS 20) Les droits d'inscription sont remboursables en cas de désistement notifié avant la date limite d'inscription. Passé ce délai, ils ne sont remboursables qu'en cas de force majeure (blessure, maladie, raison professionnelle ou personnelle impérieuse) dûment justifiée par une attestation appropriée (certificat médical, attestation de l'employeur). 21) Le joueur doit alors envoyer, au plus tard dans les cinq jours suivants la compétition, un justificatif à la ligue AURA à sophie.bluy@badminton-aura.org ainsi qu'une copie à l'organisateur pour que celui-ci puisse procéder au remboursement des frais d'inscription si le motif est légitime. REMPLACEMENTS 22) Les remplacements s'effectueront de la manière suivante : En fonction de la liste d'attente											
DURANT LE TOURNOI 23) Tout joueur doit pointer dès son arrivée dans la salle et, au plus tard à l'heure de convocation pour chaque jour de la compétition. 24) Tout joueur désirant s'absenter devra en aviser le juge arbitre.											
25) Le volant de référence plume sera	-	-De al bitle.		Babolat 1							
Le volant de référence plastique sera Yonex Mavis											
Le volunt de l'elerence plastique sera		I OHEY IMPAIS									

26) Les matchs pourront être appelés avec un maximum de 60 minutes d'avance sur l'heure annoncée par l'échéancier, qui est indicatif. Les joueurs qui ne se présentent pas sur le terrain dans les 5 minutes suivant l'appel de leur match pourront être déclarés forfaits par le juge-arbitre sur le tableau concerné. Le comité organisateur en accord avec le Juge-Arbitre se réserve le droit de prendre toutes les mesures nécessaires afin d'améliorer le bon déroulement du tournoi. 27) Le mode d'arbitrage du tournoi sera en auto-arbitrage intégral 28) Le temps de repos entre deux matchs est de 20 minutes minimum. Il ne pourra être réduit qu'à la demande de l'intéressé ou allongé sur décision du Juge-Arbitre. trois minutes 29) A l'appel de leur match, les joueurs auront le droit à de prise de contact avec le terrain, test des volants inclus à effectuer dès l'arrivée sur le terrain. 30) Les feuilles des matchs ne seront pas imprimées.Des ardoises ou feuilles de brouillons seront a disposition au bord des terrains et le score des matchs devra être saisi sur les tablettes à disposition. Toujours faute 31) Pour tout volant touchant une structure fixe Pour tout volant touchant une structure amovible Toujours faute 32) Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vols, pertes, incidents ou accident. 33) La participation à ce tournoi implique l'acceptation de l'usage du nom et de l'image des participants à des fins de promotion du club et de son tournoi. En cas de refus, le signaler aux organisateurs. 34) Toute inscription au tournoi implique l'acceptation du présent règlement. 35) Pour les mineurs, un parent, un représentant du club ou un référent doit être présent dans la salle. SPÉCIFICITÉS ET REMARQUES PARTICULIÈRES

